



**Face à la hausse des prix et
aux difficultés d'approvisionnement,
Téréva s'engage
aux côtés de la CAPEB
pour préserver le niveau d'activité
dans le bâtiment :**

**Maintenir les mêmes prix
au-moins sur une durée
de 60 jours***

**Prévenir ses clients dans
un délai maximum de 8 jours
de toute augmentation
confirmée d'un fournisseur****

**Ne pas appliquer
dans la mesure du possible
les hausses sur les stocks**

**Répercuter
dans les meilleurs délais
le juste coût des baisses
une fois les stocks écoulés**

Pour plus d'informations,
scannez ce QR code :



* Maintien des prix durant 60 jours sur nos offres pour les produits livrés dans ce délai, sauf hausse imposée exceptionnellement.

** Informations sur les hausses connues accessibles à tout moment sur tereva-direct.fr et mises-à-jour chaque semaine.